

MARDI 17 JUIN 2008



La CGT de LCL s'associe à ce mouvement et appelle les salariés de LCL à des arrêts de travail pour participer aux manifestations prévues.



FRANKLIN



LCL



POUR PARTICIPER A LA MANIFESTATION DU HAVRE

MAISON DES SYNDICATS - FRANKLIN - COURS DE LA REPUBLIQUE - LE HAVRE 10 H 30

RENDEZ VOUS DEVANT LCL ROND POINT - VERS 10 H 15



VOIR COMMUNIQUE AU DOS

Réussir la mobilisation du 17 juin 2008

Communiqué commun CGT - CFDT /

jeudi, 5 juin 2008

La CGT et la CFDT se sont rencontrées afin de préciser les modalités de la mise en œuvre de la journée d'action du 17 juin décidée le jeudi 29 mai.

Les deux Confédérations Syndicales confirment leur engagement dans la préparation de cette journée. Elles se félicitent des décisions prises par d'autres organisations de rejoindre cet appel (FSU, Solidaires ...).

Cette journée d'action du 17 juin à trois objectifs :

- ▶ **la défense d'une retraite solidaire.** Le 17 juin fait suite à l'initiative du 22 mai 2008. Depuis, le gouvernement n'a apporté aucune nouvelle réponse.
- ▶ **le respect du dialogue social et des partenaires sociaux.** En décidant unilatéralement de modifier la législation du temps de travail en faisant fi de la position commune sur la « représentativité et le dialogue social », signée par CFDT, CGT, MEDEF, CGPME, le gouvernement bafoue la démocratie sociale.
- ▶ **l'opposition à la déréglementation du temps de travail.** En imposant une série de mesures touchant aux forfaits, aux repos compensateurs, à l'organisation du temps de travail, le gouvernement permet une plus grande flexibilité, donne plus de pouvoir aux employeurs pour l'imposer. Cela peut avoir des conséquences sur les conditions de vie et de travail des salariés alors que les compensations pour heures supplémentaires vont être réduites.

Le texte de loi prévoyant les modifications visant à déréglementer le temps de travail et à rendre inopérante la durée légale de 35 H doit passer en Conseil des Ministres le 18 juin prochain.

Dans ces conditions, il était indispensable d'élargir l'objectif de la mobilisation sur « la retraite solidaire » à la question du temps de travail. Il est décisif de donner un coup d'arrêt au projet gouvernemental qui doit être discuté au Parlement d'ici l'été.

CFDT et CGT réaffirment leur volonté de faire du 17 juin une grande journée d'action (avec arrêts de travail, manifestations, rassemblements...) pour garantir l'avenir du système de retraite solidaire et s'opposer à l'offensive du gouvernement visant à déréglementer le temps de travail. Elles appellent toutes leurs organisations à contribuer partout au succès de la mobilisation sur ces objectifs et à créer les conditions unitaires d'action les plus larges.
